

**Nom du produit:** PS CHOC CAOUT MOD EC6600

**Date de création:** 2014.03.27

**Date d'impression :** 2014.6.6

---

Americas Styrenics LLC vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

**Nom du produit**

PS CHOC CAOUT MOD EC6600

**IDENTIFICATION DE LA SOCIETE**

Americas Styrenics LLC  
Suite 1200  
24 Waterway Avenue  
The Woodlands, TX 77380  
United States

Information aux clients :

844-512-1212  
PSCS@amsty.com

**NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE**

**Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24 :**

800-424-9300

**Contact local en cas d'urgence:**

800-510-8510

## 2. Identification des dangers

**Aperçu des dangers**

**Couleur:** Blanc

**État physique:** Pastilles

**Odeur:** Inodore

**Dangers du produit:**

Risque de glisser.

**Effets éventuels sur la santé**

**Contact avec les yeux:** Le solide ou les poussières peuvent provoquer une irritation ou des lésions cornéennes par action mécanique. Des températures élevées peuvent générer des vapeurs en concentrations suffisantes pour irriter les yeux. Les effets peuvent comprendre sensation d'inconfort et rougeur.

**Contact avec la peau:** Un contact prolongé est essentiellement non irritant pour la peau. Lésion mécanique seulement. Dans les conditions normales d'opération, le produit est chauffé à des températures élevées ; un contact avec le produit peut provoquer des brûlures thermiques.

**Absorption cutanée:** L'absorption cutanée ne devrait provoquer aucun effet nocif.

**Inhalation:** Aucun effet nocif provenant d'une seule exposition aux poussières n'est à prévoir. Les vapeurs ou les fumées émises durant le traitement thermique peuvent provoquer une irritation respiratoire.

**Ingestion:** Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs. Peut provoquer une suffocation par ingestion.

**3. Composition/information sur les composants**

Composant	Numéro CAS	Quantité W/W
Copolymère de styrène et de 1,3 butadiène	9003-55-8	>= 95.0 %
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	< 5.0 %

Les quantités sont exprimées en pourcentage poids/poids.

**4. Premiers secours**

**Contact avec les yeux:** Rincer abondamment les yeux avec de l'eau ; après une ou deux minutes de rinçage, enlever les lentilles de contact et continuer à rincer pendant plusieurs minutes. Seuls des effets mécaniques devraient se produire. Si des effets apparaissent, consulter un médecin, de préférence un ophtalmologiste.

**Contact avec la peau:** Si le produit en fusion entre en contact avec la peau, ne pas appliquer de glace mais plutôt refroidir à l'eau glacée ou à l'eau courante. Ne pas tenter d'enlever le produit de la peau. Un tel geste pourrait entraîner de graves lésions cutanées. Demander immédiatement des soins médicaux.

**Inhalation:** Sortir la personne à l'air frais ; si des effets se manifestent, consulter un médecin.

**Ingestion:** En cas d'ingestion, demander des soins médicaux. Peut provoquer un blocage gastro-intestinal. Ne pas donner de laxatifs. Ne pas faire vomir à moins d'indications contraires du personnel médical.

**Information à l'usage du médecin:** En présence d'une brûlure, après la décontamination, traiter comme toute brûlure thermique. Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie**

**Moyens d'extinction:** Brouillard ou fin jet d'eau pulvérisée. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse.

**Techniques de lutte contre l'incendie:** Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Inonder avec de l'eau pour refroidir et prévenir une réinflammation. Si le produit est en fusion, ne pas appliquer un jet d'eau de façon directe. Utiliser un fin jet d'eau pulvérisée ou de la mousse. Refroidir les environs avec de l'eau afin de circonscire la zone d'incendie. Pour les petits feux, on peut utiliser des extincteurs portatifs à poudre chimique ou au gaz carbonique.

**Équipement de protection pour les intervenants:** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Si l'équipement de protection n'est pas disponible ou non utilisé, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire.

**Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion:** Le transport pneumatique ou d'autres opérations de manutention mécanique peuvent générer des poussières combustibles. Afin de réduire les risques d'explosion de poussières, ne pas laisser ces dernières s'accumuler. Lorsque le produit brûle, il dégage une fumée dense.

**Produits de combustion dangereux:** Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

Voir la Section 9 pour les propriétés physiques concernées

## 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

**Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement:** Balayer le tout. Si possible, récupérer le produit déversé. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Pour plus d'information, consulter la section 13, considérations relatives à l'élimination.

**Précautions personnelles:** Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Le produit déversé risque de provoquer des chutes. Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8, Contrôle de l'exposition et protection individuelle.

**Précautions environnementales:** Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12, Informations écologiques.

## 7. Manipulation et entreposage / stockage

### Manipulation

**Manipulation générale:** Dans les zones de manutention et de stockage, il est interdit de fumer, d'utiliser des flammes nues ou des sources d'inflammation. Pour permettre une manutention du produit en toute sécurité, il est essentiel de veiller à la propreté des locaux et au contrôle des poussières. Éviter de respirer les fumées de procédés. Utiliser dans un endroit bien ventilé. S'il y a lieu, consulter l'étiquette du produit pour toute information spécifique à la manutention des contenants. Les travailleurs devraient être protégés de toute possibilité de contact avec la résine fondue. Ne pas laisser le produit fondu entrer en contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Le transport pneumatique ou d'autres opérations de manutention mécanique peuvent générer des poussières combustibles. Afin de réduire le risque d'explosion des poussières, établir la liaison électrique et la mise à la terre de l'équipement, et ne pas laisser la poussière s'accumuler. Une décharge d'électricité statique peut enflammer les poussières.

### Entreposage / Stockage

Stocker dans un endroit sec. Entreposer conformément aux bonnes méthodes de fabrication.

**Durée de conservation : utiliser d'ici 24 mois**

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### Limites d'exposition

*Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.*

Bien que des valeurs limites d'exposition puissent exister pour certains additifs utilisés dans ce produit, ces additifs sont encapsulés dans le produit; ainsi, dans des conditions normales de manipulation, aucune exposition ne devrait se produire.

**Protection personnelle**

**Protection des yeux/du visage:** Porter des lunettes de sécurité. Si une exposition aux particules est susceptible de se produire et de provoquer une sensation d'inconfort aux yeux, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques. Si l'exposition occasionne une sensation d'inconfort aux yeux, utiliser un appareil de protection respiratoire à masque complet.

**Protection de la peau:** Aucune autre précaution à prendre que le port de vêtements de protection propres.

**-Protection des mains:** Des gants de protection chimique ne sont pas nécessaires pour la manipulation de ce produit. En accord avec les mesures générales d'hygiène concernant la manipulation des produits chimiques, le contact cutané doit être réduit au minimum. Utiliser des gants pour se protéger des blessures mécaniques. La sélection des gants dépendra de la tâche à effectuer. Si nécessaire, porter des gants de protection thermique.

**Protection respiratoire:** Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques du poste de travail. Lorsque des vapeurs sont générées à des températures plus élevées, ou en présence de poussières ou de brouillards, utiliser un appareil respiratoire filtrant homologué. Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces : En présence de poussières/brouillards utiliser un/une Filtre pour particules. En présence de vapeurs, acides ou poussières/brouillards utiliser un/une Filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols.

**Ingestion:** Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains avant de fumer ou de manger.

**Mesures techniques**

**Ventilation:** Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

9. Propriétés physiques et chimiques
--------------------------------------

<b>État physique</b>	Pastilles
<b>Couleur</b>	Blanc
<b>Odeur</b>	Inodore
<b>Point d'éclair - coupelle fermée</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	<b>Inférieure:</b> Aucune donnée d'essais disponible <b>Supérieure:</b> Aucune donnée d'essais disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Tension de vapeur</b>	Sans objet.
<b>Point d'ébullition (760 mm Hg)</b>	Sans objet..
<b>Densité de vapeur (air = 1)</b>	Sans objet.
<b>Densité (H<sub>2</sub>O=1)</b>	1.03 <i>Estimation</i>
<b>Point de congélation</b>	Sans objet.
<b>Point de fusion</b>	77 - 110 °C <i>Estimation</i>
<b>Solubilité dans l'eau (en poids)</b>	Insoluble dans l'eau
<b>pH</b>	Sans objet.
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow)</b>	Pas de donnée disponible pour ce produit.
<b>Viscosité cinématique</b>	Sans objet.

## 10. Stabilité et réactivité

### Stabilité/instabilité

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées. Voir la Section 7, Entreposage.

**Conditions à éviter:** Éviter les températures supérieures à 300 °C. Le produit peut se décomposer à température élevée.

**Substances incompatibles:** Aucune donnée connue.

### Polymérisation dangereuse

Ne se produira pas.

### Décomposition thermique

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Le traitement peut libérer des fumées et d'autres produits de décomposition. À des températures excédant les températures de fusion, des fragments de polymère peuvent être libérés. Les fumées peuvent être irritantes. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter : Gaz combustibles.

## 11. Informations toxicologiques

### Toxicité aiguë

#### Ingestion

Estimation DL50, rat > 5,000 mg/kg

#### Absorption cutanée

Estimation DL50, lapin > 2,000 mg/kg

### Toxicité à doses répétées

D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas avoir d'effets nocifs importants.

### Toxicité chronique et cancérogénicité

Aucune information pertinente n'a été trouvée.

### Toxicité pour le développement

Aucune information pertinente n'a été trouvée.

### Toxicité pour la reproduction

Aucune information pertinente n'a été trouvée.

### Toxicologie génétique

Aucune information pertinente n'a été trouvée.

## 12. Informations écologiques

### DEVENIR DANS L'ENVIRONNEMENT

#### Mouvement et répartition

Étant donné le poids moléculaire élevé du produit, aucune bioconcentration du composant polymérique ne devrait se produire. Dans l'environnement terrestre, le produit devrait demeurer dans le sol. Dans l'environnement aquatique, le produit coulera et demeurera dans les sédiments.

#### Persistance et dégradabilité

Ce solide polymérique insoluble dans l'eau devrait être inerte dans l'environnement. Une exposition à la lumière du soleil devrait provoquer une photodégradation en surface. Aucune biodégradation appréciable ne devrait se produire.

**ÉCOTOXICITE**

Aucune toxicité aiguë prévue, mais le produit sous forme de pastilles ou de granulés peut provoquer des effets nocifs sur le plan mécanique si il est ingéré par les oiseaux ou la faune aquatiques.

**13. Considérations relatives à l'élimination**

NE PAS JETER À L'ÉGOUT, NI SUR LE SOL, NI DANS UN PLAN D'EAU. Toutes pratiques concernant l'élimination doivent être conformes aux lois et règlements fédéraux et locaux, de même qu'à ceux des provinces ou des états. Les règlements peuvent varier selon l'endroit. Seul le producteur de déchets est responsable de la caractérisation des déchets et de la conformité aux lois applicables. EN TANT QUE VOTRE FOURNISSEUR, NOUS N'AVONS PAS DE CONTRÔLE SUR LES PRATIQUES DE MANAGEMENT NI SUR LES PROCÉDÉS DE FABRICATION DES PARTIES QUI MANIPULENT OU UTILISENT CE PRODUIT. L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS CE DOCUMENT SE RAPPORTE UNIQUEMENT AU PRODUIT TEL QU'EXPÉDIÉ DANS LES CONDITIONS PRÉVUES DÉCRITES DANS LA SECTION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE: Information sur la composition. POUR LES PRODUITS NON UTILISÉS ET NON CONTAMINÉS, les choix privilégiés comprennent l'acheminement du produit vers un endroit approuvé ou un spécialiste autorisé dans les domaines suivants : Recyclage. Récupération. Incinérateur ou appareil pour la destruction thermique.

**14. Informations relatives au transport**

**TDG Petit conteneur**  
NON RÉGLEMENTÉ

**TDG Grand conteneur**  
NON RÉGLEMENTÉ

**IMDG**  
NON RÉGLEMENTÉ

**OACI/IATA**  
NON RÉGLEMENTÉ

**15. Informations réglementaires****US. Toxic Substances Control Act**

Tous les composants de ce produit figurent dans l'inventaire du TSCA ou en sont exemptés en vertu du règlement 40 CFR 720.30.

**LCPE - Liste intérieure des substances (LIS)**

Toutes les substances contenues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.

**Conformité avec le RPC**

Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

**Information concernant la Loi sur les produits dangereux : classification SIMDUT**

Selon le SIMDUT, ce produit n'est pas contrôlé.

## 16. Autres informations

### Documentation sur le produit

Des informations complémentaires sur ce produit peuvent être obtenues en appelant votre contact du service commercial ou du service clients.

### Système d'évaluation des dangers

NFPA	Santé	Feu	Réactivité
	1	1	0

### Utilisations recommandées et restrictions

Un plastique de polystyrène - Pour transformation industrielle en tant que matière première pour la fabrication d'articles ou de biens. Nous vous recommandons d'utiliser ce produit en conformité avec les usages énumérés. Si vous comptez utiliser ce produit à d'autres fins que celles désignées, veuillez appeler votre contact du service commercial ou du service technique.

### Révision

Numéro d'identification : 1016629 / 1004 / Date de création 2014.03.27 / Version : 2.0

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

### Légende

N/D	Non disponible
P/P	Poids/poids
VLEP	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
VLE	Valeur Limite d'Exposition
VME	Valeur limite de moyenne d'exposition
"ACGIH"	"American Conference of Governmental Industrial Hygienists, Inc."
"DOW IHG"	"Dow Industrial Hygiene Guideline" (valeur indicative Dow)
"WEEL"	"Workplace Environmental Exposure Level"
HAZ DES	Désignation du danger
VOL/VOL	Volume/volume

*Americas Styrenics LLC recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.*